

REPUBLIQUE TOGOLAISE

**APPELER LE 111**

Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

30 juin 2020

ASSEMBLEE NATIONALE :

LES DEPUTES AUTORISENT LA CESSION DE TOUT OU PARTIE DE LA PARTICIPATION DE L'ETAT DANS LE CAPITAL DE LA NSCT

Lomé, 30 juin (ATOP) – Les députés à l'Assemblée nationale ont adopté à l'unanimité, le lundi 29 juin au siège de l'hémicycle à Lomé, le projet de loi portant autorisation de la cession de tout ou partie de la participation de l'Etat dans le capital de la Nouvelle société cotonnière du Togo (NSCT) au cours de la 8^{ème} séance plénière de la première session ordinaire de l'année 2020.



Les députés présents ont voté le projet de loi



La présidente Tségan lors du vote

Cette séance qui clôture la première session ordinaire, a été présidée par la présidente de ladite institution, Mme Tségan Yawa Djigbodi en présence des ministres, des Droits de l'Homme chargé des Institutions de la République, Christian Trimua ; de l'Economie et des Finances, Sani Yaya et de l'Agriculture, de la Production animale et Halieutique, Koutera Bataka.

La volonté de l'Etat de céder tout ou partie de ses actions dans le capital social de la NSCT répond au souci du gouvernement de trouver un partenaire stratégique de renom, disposant de l'expertise nécessaire, susceptible de contribuer, dans le domaine de l'Agro-industrie, à l'atteinte des objectifs de l'axe 2 du Plan national de développement (PND 2018-2022), notamment en ce qui concerne le secteur cotonnier. En effet, la mise en œuvre de l'axe 2 du PND, exige d'une part, le

développement des pôles de transformation agricole selon l'approche chaînes de valeur et l'augmentation de manière substantielle des revenus des producteurs ainsi que la création massive d'emplois le long des chaînes de valeur au niveau du service conseil, des usines, des parcs logistiques et de transport d'autre part.

L'adoption de ce projet de loi permettra à l'Etat de rentrer en négociation avec le groupe OLAM, un acteur majeur de renom international qui intervient depuis quelques années dans certains pays africains et dans la sous-région et qui a développé des approches dont les résultats sont probants, en vue de lui céder tout ou partie de sa participation dans le capital de la NSCT. Selon l'exposé des motifs, la présente loi est composée de trois articles. L'article premier autorise la cession au secteur privé de tout ou partie des actions détenues par l'État dans le capital social de la NSCT. Le second article abroge les dispositions antérieures contraires et le troisième parle de l'exécution de la présente loi comme loi de l'État.



Les ministres Yaya (à gauche) et Bataka à l'hémicycle

la première session ordinaire de l'année 2020, ouverte le mardi 3 mars dernier. Faisant le bilan de cette session, la présidente a évoqué la crise sanitaire que traverse le monde et qui, de par sa nature, sa complexité et son ampleur, a amené les dirigeants de toutes les nations à prendre des mesures drastiques non seulement de prévention, mais aussi de prise en compte des cas de contamination à la COVID-19.

Pour le ministre de l'Economie et des Finances, Sani Yaya, par ce vote, les députés viennent de donner au gouvernement un instrument juridique déterminant pour développer le secteur agricole et poursuivre ainsi sa politique de développement économique et social. Il a ajouté que l'Etat préservera et protégera les intérêts des acteurs à la base que sont les producteurs et les travailleurs. L'Etat poursuivra, dit-il, sans relâche les réformes, afin de traduire dans les faits la vision, l'ambition et la volonté politique du président de la République, Faure Gnassingbé, qui ont permis de hisser le Togo au rang de 1^{er} réformateur en Afrique et de 3^{ème} dans le monde.

Selon le ministre Yaya, l'Etat togolais va céder 51 % des 60% de sa participation dans le capital de la NSCT au leader Singapourien OLAM qui a déjà fait ses preuves dans plusieurs pays africains comme le Tchad et la Côte d'Ivoire avec de très bonnes performances. « Cette privatisation intervient en lien avec les objectifs du PND dont la mise en œuvre nécessite une participation du secteur privé à hauteur de 65% du montant global », a-t-il expliqué.

Pour le ministre, les principaux indicateurs de performances sur lesquels l'accent sera mis afin de garantir une amélioration déterminante de l'ensemble de la filière sont, entre autres, l'augmentation substantielle du revenu des cotonculteurs dans trois ans ; l'amélioration du rendement de la production 600 kg/ha pour atteindre un niveau de performance d'au moins 900 à 1.000 kg/ha sur le court terme. Il a fait cas aussi du renforcement du parc industriel ; la participation à la recherche développement pour une optimisation du schéma cultural, de l'utilisation des intrants et l'appui conseil.

Pour la présidente de l'Assemblée nationale, « Nous devons donc tous ensemble, travailler à la création des conditions d'une transformation totale ou partielle de nos produits agricoles, afin de tirer profit de leur valeur ajoutée ». Conscient de la problématique de l'emploi des jeunes et de la réduction de la pauvreté dans le pays, dit-elle, l'Assemblée nationale vient d'autoriser la cession de tout ou partie de la participation de l'Etat dans le capital de la NSCT.

Mme Tségan a aussi saisi l'occasion pour clôturer à l'issue des travaux, conformément à l'article 55 de la Constitution de la IV^e République,

Le groupe OLAM a été approché par le gouvernement togolais pour s'inspirer de ses meilleurs pratiques et expertise dans le domaine de l'agro-industrie. Il a été organisé dans ce cadre un voyage d'échange d'expériences du 11 au 13 mars 2020 en Côte d'Ivoire et au Tchad, deux des pays où le groupe OLAM opère. Les centres d'intérêt ont porté sur toute la chaîne de valeurs, de la production à la transformation en produits finis ou semi-finis à la consommation directe ou intermédiaire. En outre dans son plan d'investissement, le groupe OLAM ambitionne la transformation du coton avec l'implication des usines de textiles au Togo.

ATOP/OAF/AR

ECHOS DE LA CAPITALE

AGRICULTURE :

DES COURS EN LIGNE POUR LES INSTITUTS DE FORMATION AGRICOLE DU TOGO



La partie provenderie de L'INFA de Tové

Lomé, 30 juin (ATOP) - Les étudiants de l'Institut national de formation agricole (INFA) de Tové et des autres écoles de formation agricole du pays bénéficient désormais de cours en ligne à travers la plateforme de formation e-learning, indique un communiqué de la cellule de communication du ministère de l'Agriculture, de la Production animale et halieutique parvenu à l'Agence togolaise de presse (ATOP) le jeudi 25 juin.

Ces cours ont effectivement démarré à l'INFA de Tové et va s'étendre aux autres très prochainement. Ils s'inscrivent dans le programme de poursuite des activités des centres de formation agricole et rurale en cette période de crise sanitaire, sont ouverts en ligne à travers les modules Incubations de cette plateforme. Un incubateur aide et accompagne les porteurs de projets innovants à la création et à la reprise d'entreprise. La plateforme de formation e-learning du ministère de l'Agriculture, de la Production animale et halieutique préalablement destinée aux créateurs d'entreprises est également utilisée par les centres de formation diplômante pour poursuivre les cours interrompus pour cause de la pandémie du coronavirus.

Les modules Incubations permettent d'assurer la continuité de la formation des étudiants dans ce contexte mondial lié à la pandémie de la COVID-19.

Les étudiants de l'Institut national de formation agricole (INFA) de Tové ont déjà commencé à suivre ces cours depuis le 3 juin. Les autres centres de formation agricole et rurale à savoir le CIDAP de Baga (Doufelgou), les CFTP de Gamé (Zio) et de Tchamba, le CRETFP de Dapaong, le centre FAZAO (Sotouboua), IAJ Bassar emboîteront le pas à l'INFA de Tové dans les jours à venir.

La Plateforme de formation e-learning est un outil d'apprentissage de masse utilisant les outils du numérique structurés en filières. L'apprenant est guidé et assisté dans ses études. Une fois qu'il accède à cette plateforme, on lui propose des fiches et bonnes pratiques agricoles par filières. Il s'agit des filières végétale, animale, halieutique, forestière, des services agricoles et arboriculture. L'apprenant accède au continu en y cliquant sur chaque filière.

La première phase de cette formation, traite comme module, les conseils et pratiques agricoles qui constituent le niveau basique de la formation. Elle permet à ceux qui n'ont aucun niveau de suivre la formation aisément sans difficultés. Elle prend également en compte le perfectionnement et la certification qui constitue le niveau intermédiaire. Il concerne ceux qui ont déjà un niveau minimum pour suivre la formation avec la possibilité de passer la certification à la fin du cours ou à l'Institut national de formation agricole (INFA) de Tové. Ceux-ci doivent avoir les comptes créés sur la plateforme.

La deuxième phase concerne l'incubation, qui est destinée pour les incubateurs et les Centres de formations agricoles et rurales (CFAR). Elle rassemble les professionnels et entrepreneurs agricoles, ou tous ceux qui ont un niveau avancé de suivre les formations. A ce niveau, il y a aussi la Bourse de l'emploi agricole : c'est un module de la plateforme qui permet aux jeunes demandeurs d'emploi agricole de pouvoir déposer leurs candidatures pour la recherche de l'emploi et aux entreprises agricoles de poster leurs offres de la recherche de la main d'œuvre agricole.

Ceci permet à l'apprenant de s'inscrire sur la plateforme et son compte doit être validé par les administrateurs avant d'avoir accès contrairement à l'autre module (Conseils et pratiques agricoles) qui est ouvert à tout le public. Il suit les cours qui sont ouverts en lignes avec des exercices qui sont proposés et peut passer la certification à la fin du cours s'il désire avoir un certificat à valoriser.

L'incubation est un module qui concerne les incubateurs et les entrepreneurs agricoles pour renforcer leurs capacités dans des domaines spécifiques en étant dans leurs lieux de travail. Ils pourront également s'inscrire dans des CFAR pour suivre des formations diplômantes et à distances. C'est également ce module qui permet actuellement aux apprenants de poursuivre leurs études à distance en cette période de la COVID-19.

Le module, la Bourse de l'emploi agricole est le lieu de dépôt et de recherche en ligne d'emploi agricole par les jeunes désirant de trouver l'emploi dans le secteur. C'est aussi le lieu où les entrepreneurs agricoles peuvent aller recruter la main d'œuvre qualifié pour leurs entreprises.

ATOP/ DHK/ TD (Cell Com MAPAH)

NOUVELLES DES PREFECTURES

TONE /L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE :

**DES RESPONSABLES DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET DES TECHNICIENS
AGRICOLES EN FORMATION A DAPAONG**

Dapaong, 30 juin (ATOP)-Une trentaine de responsables des organisations paysannes et de techniciens agricoles de la région des Savanes ont pris part, les 29 et 30 juin à Dapaong, à un atelier de formation en agriculture biologique.



L'atelier est à l'actif de l'ONG Recherche Appui et Formation aux initiatives d'auto développement (RAFIA) en collaboration avec l'Union Régionale des Organisations de Producteurs de Céréales dans les Savanes (UROPC-S) et la Société commerciale Synergie d'Action du Millénaire (SAM). Il s'inscrit dans le cadre du projet intitulé « intensification durable des pratiques agro écologiques dans la région des Savanes ». L'objectif est de permettre aux membres de l'équipe du projet de prendre connaissance des opportunités qu'offrent les filières biologiques, de connaître les techniques de certification biologique afin d'en faire une meilleure application. De façon spécifique, il s'agit de renforcer les connaissances et la perception des participants en matière du système de production biologique en leur apportant des éléments de réponse sur les thèmes y afférents.

La formation a été assurée par une équipe de Synergie d'Action du Millénaire (SAM-Togo), présidée par son directeur général, Jean Paul Kofitsè Kpogli. Les orateurs ont entretenu les participants sur diverses thématiques, notamment l'agriculture biologique et ses exigences, la différence entre agriculture biologique/ durable/ agro écologie, agriculture biodynamique et la production intégrée. Ils les ont également outillés sur les objectifs et les limites de l'agriculture biologique.



Photo de groupe des participants lors de la formation

rentabilité des exploitations familiales et des ressources naturelles grâce à l'intensification des pratiques agro écologiques. Il prévoit également une meilleure gestion des espaces et la modélisation des filières agro écologiques afin de les rendre plus justes et plus équitables. La mise en œuvre dudit projet s'articule autour de deux principales innovations à savoir: l'implication dès la conception d'une société commerciale pour servir d'agrégateur (entreprises chargées de la collecte, de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles) et la collecte de produits des bénéficiaires directs du projet, puis la collaboration avec la mairie de Dapaong pour mettre en place et animer un point de vente des produits agro écologiques dans la commune.

ATOP/BBG/SAS

Pour le chef département Environnement et Développement local à RAFIA, Makénou Tchoekewo, « *Il faut accompagner les agriculteurs, transformer leur agriculture pour qu'elle évolue vers une agriculture respectueuse de l'environnement et aussi réponde à un marché qui est de plus en plus grandissant* ». Il a convié les participants à mettre en application et à vulgariser les enseignements reçus afin de transformer la production agricole au Togo.

Le projet intensification durable des pratiques agro écologiques dans la région des Savanes porte sur la contribution à l'amélioration de la productivité et la

CINKASSE/NON AUX TRACASSERIES TRANSFRONTALIERES:

LES FEMMES COMMERÇANTES S'ORGANISENT POUR REVENDIQUER LEURS DROITS

Cinkassé, 30 juin (ATOP) – L'ONG « Assistance plus Togo » a organisé, le lundi 29 juin à Cinkassé, un atelier de formation et d'information à l'intention d'une soixantaine de femmes leaders commerçantes transfrontalières de la préfecture afin de leur permettre de mieux s'organiser pour revendiquer leurs droits.

L'atelier s'inscrit dans le cadre de son projet social intitulé « *Renforcer la voix des femmes commerçantes transfrontalières afin de mieux engager les acteurs stratégiques concernés pour revendiquer leurs droits* ». Il a pour objectif d'amener les femmes commerçantes transfrontalières à élaborer un document de plaidoyer pour solliciter des centres d'informations au niveau des frontières et aussi créer des postes de contrôle spécifiquement dédiés aux femmes et tenus par les femmes pour limiter les harcèlements sexuels auxquels elles sont souvent confrontées.

En effet, malgré l'engagement de la CEDEAO sur la libre circulation des personnes et des biens dans la sous-région, les commerçantes transfrontalières du Togo éprouvent beaucoup de difficultés au niveau des frontières dans l'exercice de leur fonction de commerce. Elles sont souvent victimes de tracasseries, de raquettes et d'extorsions sur les frontières pour cause de méconnaissance des procédures et documents nécessaires pour le passage des frontières.

Selon Mme Panakinaou Piyalou, directrice exécutive de l'ONG « Assistance Plus Togo », les obstacles qui entravent le changement des mentalités par rapport au commerce transfrontalier sont, entre autres, l'ignorance, le manque d'information des femmes sur leurs droits, et les règlements du commerce transfrontalier. A cela s'ajoute, dit-elle, le manque de volonté politique des décideurs, le manque d'intégration du protocole dans les textes juridiques nationaux et l'absence des institutions de recours au niveau des frontières pour assister les femmes dans la défense de leurs droits en cas de problème. En cette période de crise sanitaire que traverse le Togo due à la maladie de coronavirus, Mme Panakinaou a invité ses consœurs de Cinkassé au respect scrupuleux des gestes barrières afin d'éviter la propagation du virus. ATOP/BB/OAF



Photo de famille des participantes

LE COMITE DE GESTION DE RIPOSTE DE WAWA BENEFICIE DE MATERIEL DE PROTECTION

Badou, 30 juin (ATOP) – Le préfet de Wawa, Atsu Yinassé Somenu, président du comité préfectoral de gestion de la riposte à la COVID-19 a réceptionné, le lundi 29 juin à Badou, un lot de matériel de protection contre la pandémie du coronavirus destinés aux communes de Badou, Gbadi-N'kougna et de Okou.

Ce geste est à l'actif de l'association Notre Terre Nourricière (NTN) basée à Tomégbé dans la commune Wawa 1, en partenariat avec la Coordination des Organisations de la Diaspora Togolaise pour le CO-Développement (CODT-CODEV) contre le COVID -19 dans la préfecture de Wawa, ainsi que d'autres.

Le don, d'un coût total de 2.352.000 FCFA, est composé de 24 dispositifs de lave-mains, 100 litres de savon liquide, 3400 cache-nez et de 3 banderoles à l'effigie des partenaires. Ce geste s'inscrit dans le cadre de la lutte engagée par le gouvernement contre cette pandémie.



Remise symbolique du don

Le préfet de Wawa a témoigné sa reconnaissance à l'association Notre Terre Nourricière et ses partenaires, promettant de faire bon usage de ce matériel de protection.

Le président de l'association Notre Terre Nourricière, Kokouvi Sébastien Kougbani a remercié les partenaires qui ont pensé à la préfecture dans leurs efforts de lutte contre la propagation de cette pandémie. Il a émis le vœu que d'autres bonnes volontés leur emboîtent le pas.
ATOP/AA/AR

YOTO:

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE YOTO 3 EN SESSION ORDINAIRE

Tabligbo, 30 juin (ATOP) - Les conseillers municipaux de la commune Yoto 3 autour de leur maire, Degbe Kokou, ont ouvert leur deuxième session ordinaire exercice 2020, le lundi 29 juin à Tokpli, chef-lieu de la commune.



A la table d'honneur on reconnaît le maire de la commune Yoto 3 M. Degbe Kokou (2ème de la gauche)



Conseillers et autorités ont posé pour une photo de famille

La session s'inscrit dans le respect des dispositions légales relatives à la décentralisation. Elle a été présidée par le secrétaire général de la préfecture de Yoto, Akayi Guedze Koffi Sélom en présence des chefs traditionnels, d'acteurs économiques, des représentants de la société civile et des forces de sécurité.

En effet, la loi sur la décentralisation oblige le conseil municipal à organiser une session ordinaire chaque trimestre. Ainsi, pendant cinq jours, les conseillers examineront les rapports d'activités du bureau exécutif et des commissions permanentes d'avril à juin de l'année en cours. Ils échangeront sur la pandémie de la COVID 19, ses impacts sur le budget de la commune, en passant en revue les acquis de l'intensification des activités de sensibilisation de la population dans les quartiers, villages et cantons.

Les discussions vont également porter sur les droits et devoirs des contribuables en lien avec le paiement des taxes de marché. D'autres activités telles que, le reboisement, la réorganisation des collecteurs et des postes de contrôle ainsi que la visite des marchés de Monenou et Gboto-Vodoupé sont aussi au programme de la rencontre.

M. Akayi Guedze a félicité tous les acteurs municipaux pour leurs efforts en matière de développement de la commune. Il a invité tous les acteurs de développement de la commune à serrer leur rang autour de la municipalité pour que l'émergence proclamée dans les textes liés à la décentralisation puisse voir le jour dans le milieu.

Pour M. Degbe Kokou, le processus de décentralisation donne le pouvoir à toutes les collectivités territoriales décentralisées de mobiliser les ressources et de les mettre au service de leur développement. Il a exhorté les conseillers à mener des échanges fructueux en vue de booster le développement de Yoto 3.

ATOP / SAK/AAA

SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE HAHO 4

Notse, 30 juin (ATOP) – Les travaux de la première session ordinaire des conseillers municipaux de la commune Haho 4 ont été clôturés, le lundi 29 juin à Wahala, avec l'adoption du budget 2020 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 86. 319 500 F CFA.

Le rapport financier adopté à l'unanimité, révèle que des recettes réalisées pour le 1er trimestre de l'année sont de 10. 110 043 F CFA contre des dépenses de 13. 406 110 F CFA avec un déficit de 3. 296 067 F CFA.



La table d'honneur. On reconnaît le maire(1er à droite)



Les conseillers lors de leur session ordinaire

La section de fonctionnement évaluée à plus de 68. 221 622 F CFA a absorbé plus de la moitié de ce budget dont 18. 097 878 F CFA seront consacrés à la construction et réhabilitation des hangars de marchés ainsi que des latrines, l'achat de matériel et outillage mobilier.

Cette rencontre de six jours a permis aux conseillers municipaux d'étudier et d'adopter les différentes rubriques relatives aux recettes financières et leur utilisation pour le développement de Haho 4. Ils ont écouté des présentations et explications sur le logo de la commune et la situation financière du premier trimestre de 2020. Ils ont été édifiés sur l'adhésion de la commune à d'autres unions communales, l'assainissement-Eau-Electricité, et les taxes communales.

Cette session a été aussi l'occasion de former les élus locaux sur plusieurs thématiques notamment la définition des concepts, le rôle des acteurs, les outils de planification, les moyens et stratégies de succès (gouvernance et mobilisation des ressources), la valorisation des potentialités locales, la participation citoyenne, la préparation et diagnostic, la vision, l'orientation stratégique et programmation, l'adoption, l'approbation et la vulgarisation du Plan, la mise en œuvre ainsi que le suivi évaluation.

Les conseillers municipaux ont en outre fait des visites exploratoires sur le terrain pour apprécier le travail qui se fait par les collecteurs et autres partenaires et apporté leur contribution en vue de la bonne marche des activités. Ils ont également fait des délibérations sur l'agriculture, l'élevage, le foncier, les marchés, le commerce, la culture, les journées culturelles, le sport et sur la jeunesse.

Le personnel de la commune Haho 4 a aussi bénéficié d'une formation sur des thèmes variés tels que les préalables et fondamentaux, les conditions d'une administration locale efficiente, le rôle et responsabilités des acteurs d'une administration locale efficiente et les devoirs et les droits des agents de la commune.

Le secrétaire général de la préfecture, Assila Koumedjina Komla a salué l'engagement et la volonté du nouveau conseil municipal d'imprimer la rigueur dans la gestion du budget 2020.

Il s'est réjoui de la tenue de cette session ordinaire conformément aux dispositions de la loi du 13 mars 2007 relative à la décentralisation et aux libertés locales. Il a enfin convié chacun à redoubler d'efforts dans les stratégies de mobilisation de ressources financières afin de bien réaliser ce budget.

Le maire de Haho 4, le Colonel Badombena Wanta Ranougo a invité les élus locaux à s'investir de façon solidaire pour la conception, la programmation et l'exécution des actions de développement en vue de promouvoir le bien-être des populations.

ATOP / HK / TJ

KOZAH :

LA DEUXIEME SESSION ORDINAIRE DE KOZAH 3 OUVERTE A AWANDJELO

Kara, 30 juin (ATOP) - La deuxième session ordinaire de l'année 2020, de la commune Kozah 3 s'est ouverte, le lundi 29 juin à Awandjélo à l'entrée sud de la ville de la Kara. C'était en présence des autorités politiques administratives, traditionnelles, des chefs de services déconcentrés de l'Etat, des responsables des organisations de la société civile, des partenaires en développement, ainsi que des présidents des comités de développement des quartiers.



Le maire (à gauche) s'adressant...



...à l'assistance à l'ouverture

Cette session de 15 jours, sera consacrée essentiellement aux échanges avec les différentes couches socioprofessionnelles pour l'élaboration du Plan de Développement Communal (PDC). Elle répond aux dispositions légales liées à la tenue des réunions du conseil communal sur convocation du maire relatives à la décentralisation.

Les conseillers municipaux vont apprécier les rapports d'activités des différentes commissions pour le compte du premier semestre de l'année ; relever les forces et les faiblesses ; les atouts et les potentialités afin de définir les perspectives. Ils vont identifier les secteurs économiques porteurs qui permettront de répertorier sur la base des données existantes, les axes pouvant optimiser les recettes pour la commune et concevoir une politique de développement sereine inhérente avec réalisme pour des objectifs clairs à atteindre d'ici 2025.

Ils vont parcourir les 23 localités de leur ressort territorial dans le respect strict des mesures barrières à la COVID-19, afin d'appréhender les réalités de l'espace communal et échanger avec les différentes couches socioprofessionnelles dans le but d'identifier des besoins qui peuvent être pris en compte dans l'élaboration de leur PDC et aussi effectuer des visite-études sur la décharge des déchets à Kpalassi.

Le conseil communal de Kozah 3 va passer au peigne fin les questions relatives au développement de leur commune, notamment, les problèmes domaniaux et environnementaux. Il va examiner les potentialités contingentes des champs d'action de chaque commission pour proposer les axes directeurs pour l'élaboration du Plan de Développement Communal (PDC) de Kozah 3.

A l'ouverture, le maire de la commune, Pissiyou Sami Essokudjowu a souligné que, pour atteindre les objectifs de leur vision, il est nécessaire de disposer d'un document de base justifiant l'importance de l'élaboration du PDC qui aura une portée transgénérationnelle. « *C'est pourquoi, nous devons opter pour une formulation concertée et partagée durant le processus de l'élaboration de notre plan de développement communal, tout ceci dans une approche qui met en valeur la technique des objectifs SMART (spécifique mesurable, acceptable, réaliste et temporellement défini)* », a précisé le maire.

Il a exhorté, les membres des différentes commissions à être proactifs sur les questions qui leur seront soumises en évitant le dilatoire pour définir des stratégies de développement pouvant créer un bon cadre de vie d'ici 2025. Il a rendu hommage au chef de l'Etat et son gouvernement pour leur pragmatisme dans la gestion de la crise sanitaire liée au coronavirus. Le maire a rappelé à l'assistance l'observation des mesures barrières, car, la santé publique est l'affaire de tous.

ATOP/BAK/AAA

BASSAR :

DES REALISATIONS DE L'ONG OSSARA e.V. A KISSABOMBIKE ET BITCHABE

Bassar, 30 juin (ATOP) - L'ONG OSSARA e.V. basée en Hambourg en Allemagne avec une représentation au Togo a doté le village de Kissabombike, dans le canton de Bangeli, d'un forage d'eau potable équipé d'une pompe à motricité humaine et renouvelé la toiture et doté de table-bancs un bâtiment scolaire de 3 salles de classe à l'école Primaire Publique (EPP) centrale de Bitchabé respectivement les 25 et 26 juin.



Vue du bâtiment dont le toit a été rénové



Coupure du ruban donnant accès au forage

La réalisation dudit forage a été possible grâce à l'appui financier du partenaire allemand de la dite ONG « AproBank » avec la participation de la communauté bénéficiaire.

A l'EPP centrale de Bitchabe, il s'est spécifiquement agi du renouvellement de la toiture dudit bâtiment scolaire et de la réparation d'une cinquantaine de table-bancs et d'une table de bureau. L'ONG Ossara a aussi fait à cet établissement grâce à l'appui financier de Réiner Meutsh Stiftung Fly and Help avec la contribution des bénéficiaires, un don de huit dispositifs de lavage de mains, du savon liquide et d'un équipement sportif composé de jeux de maillots et de ballons de football.

En remettant ces ouvrages aux bénéficiaires, le représentant de l'ONG OSSARA e-v, Tagba Balamfala Gaétan a souligné que les actions de sa structure viennent en appui aux efforts du gouvernement dans sa politique d'adduction d'eau potable et de promotion de l'éducation de qualité pour tous. Il a aussi confié que sa structure entend aussi apporter sa contribution à la lutte contre la COVID 19 surtout dans les établissements scolaires. L'intervenant a relevé l'importance de ces ouvrages dans ces deux milieux ruraux puis mis à contribution les bénéficiaires pour leur entretien, afin qu'ils puissent servir aux générations présentes et futures.

Le préfet de Bassar, l'adjoint au maire de la commune Bassar2 et les chefs des localités bénéficiaires ont exprimé leur gratitude aux bienfaiteurs et à leurs partenaires pour toutes ses actions dans la préfecture de Bassar. Ils ont convié les bénéficiaires au bon usage des ouvrages. ATOP/ SKP/SAS

ZIO / CHEFFERIE TRADITIONNELLE :

LE CANTON DE GBLAINVIE A UN NOUVEAU CHEF

Tsévié, 30 juin (ATOP) - Togbui Komi Dodji Toulassi VI, chef du canton de Gblainvié, a reçu don décret de reconnaissance, le vendredi 26 juin à Tsévié lors d'une cérémonie présidée par le préfet du Zio, Etsè Kodjo Kadévi.



Le préfet Etsè remettant le décret au récipiendaire



Togbui Toulassi VI et ses courtisans

Agé de 48 ans et instituteur, Togbui Komi Dodji Toulassi VI a été désigné le 7 février 2012 par voie coutumière conformément à la succession au trône royale dudit canton par le conseil coutumier comme gardien des us et coutumes.

Pour la circonstance et dans le respect des gestes barrières liées à la Covid-19, seulement quelques membres du comité des chefs traditionnels du Zio, des parents et amis de l'impétrant ont pris part à la cérémonie.

Le préfet a à l'occasion confié que chaque communauté se doit d'avoir un dirigeant qui servira de répondant en lieu et place de sa communauté. C'est pourquoi, il a demandé aux 963.000 habitants que compte le canton de Blainvié de collaborer avec leur nouveau chef, de lui vouer respect et soumission afin d'engager la localité dans un processus de développement. M. Etsé a exhorté le récipiendaire à accomplir sa mission dans la paix et à être à l'écoute de ses administrés. Il lui a aussi demandé d'être un rassembleur d'hommes, un bon conseiller, de respecter les autres et de faire preuve d'éthique dans le règlement des conflits et d'éviter de se s'impliquer dans la vente illicite de terrains et enfin de respecter la hiérarchie et les autorités.

L'impétrant a pour sa part remercié tous ceux qui lui ont fait confiance en l'acceptant comme chef canton de Gblainvié. Il a promis d'exercer cette fonction dans le respect des lois de la République.

ATOP/AKM/SAS

NOUVELLES DE L'ETRANGER

COLONISATION DU CONGO BELGE: LES «PROFONDS REGRETS» DU ROI PHILIPPE DE BELGIQUE

CONGO, (RFI) - Le roi des Belges Philippe a présenté pour la première fois dans l'histoire du pays « ses plus profonds regrets pour les blessures » infligées lors de la période coloniale belge au Congo ce mardi, à l'occasion du 60e anniversaire de l'indépendance.

C'est dans une lettre adressée au président de la République démocratique du Congo, Félix Tshisekedi, que le roi Philippe -qui règne depuis 2013- a fait part de ses regrets. « Il faut pouvoir se parler de notre longue histoire commune en toute vérité et en toute sérénité » a écrit ce mardi matin le roi des Belges à Félix Tshisekedi. Dans sa lettre au président congolais, il évoque une histoire faite de « réalisations communes », mais qui a aussi connu « des épisodes douloureux ».

Le roi des Belges parle de deux périodes, d'abord celle de l'État indépendant du Congo : 1885-1908. Une époque pendant laquelle son arrière-arrière-grand-père, le roi Léopold II était souverain de cette colonie qu'il détenait à titre personnel. Et pour cette époque, le roi Philippe va jusqu'à évoquer des violences et des cruautés.

La lettre évoque ensuite la période coloniale après 1908 lorsque le gouvernement belge a forcé Léopold II à céder le Congo à l'État après les accusations d'exactions. Pour cette période-là, le roi Philippe évoque des souffrances et des humiliations.

Le roi Philippe écrit ses plus profonds regrets à la première personne, un « je » qui renvoie évidemment à sa lignée familiale, mais surtout au fait qu'il prend en partie une responsabilité personnelle en tant que chef de l'État. Cette lettre a été écrite de concert avec le gouvernement. Car selon la Constitution le roi des Belges n'est pas souverain et n'a pas le droit de s'exprimer sans l'aval du gouvernement. Il tenait cependant à le faire après le déboulonnage des statues de Léopold II largement attaqué suite au mouvement mondial suite à la mort de George Floyd.

Dans ce contexte, le roi Philippe affirme son engagement à « combattre toutes les formes de racisme ». « J'encourage la réflexion qui est entamée par notre parlement afin que notre mémoire soit définitivement pacifiée », poursuit le souverain belge dans sa lettre.

La Première ministre belge, qui inaugurerait ce matin une plaque commémorant l'indépendance du Congo, a salué le message du roi Philippe. « L'heure est venue pour la Belgique d'entamer un parcours de vérité à propos de son passé colonial au Congo », explique-t-elle. Une commission parlementaire devrait voir le jour prochainement en Belgique pour examiner le passé colonial belge. RFI

ÉTHIOPIE:

L'ASSASSINAT D'UN CELEBRE CHANTEUR OROMO PROVOQUE DES HEURTS A ADDIS-ABEBA

ADDIS-ABEBA, (RFI) - La situation est tendue depuis ce mardi matin dans la capitale éthiopienne, Addis-Abeba. Internet est aussi coupé dans plusieurs régions du pays, selon les données de sites de surveillance du trafic. Cela fait suite à l'assassinat, lundi soir, d'un célèbre chanteur militant oromo.

Hachalu Hundessa est mort à l'hôpital dans la nuit. L'image de son corps sous une couverture a très vite circulé sur les réseaux sociaux.

Il faut dire que ce jeune homme de 34 ans était une idole, et pas seulement parce qu'il avait un beau sourire et des chansons entraînantes : il était aussi un militant de la cause du peuple oromo et de ses malheurs depuis deux siècles, dans un ensemble éthiopien où il s'estime maltraité.

Mais aux alentours de 21h30 lundi soir, sa voix s'est définitivement tue. On ignore encore les circonstances exactes de son assassinat. Ce qui est sûr, c'est qu'un ou plusieurs tireurs l'ont pris pour cible dans la rue, devant un complexe immobilier récent, dans une banlieue sud d'Addis-Abeba, selon la police.

Heurts dans la capitale

Le Premier ministre Abiy Ahmed, lui-même oromo mais contesté au sein de sa nation d'origine, a aussitôt exprimé son « chagrin » devant la perte de « cette précieuse vie ». Il a ordonné un rapport d'enquête rapide, de même que la procureure générale éthiopienne, Adanech Abebe, qui a juré que « personne n'échapperait à la justice ».

Mardi matin, le corps d'Hachalu Hundessa devait être rapatrié dans son fief d'Ambo, à l'ouest d'Addis-Abeba. Selon un témoignage, de jeunes oromos ont empêché son départ de l'hôpital et exigé des funérailles nationales pour celui qui est vu comme un martyr de la cause patriotique.

Depuis, la situation est particulièrement tendue. En plus de la coupure d'internet, les lignes téléphoniques sont difficilement joignables depuis l'extérieur du pays. Plusieurs ambassades ont fait état d'échauffourées dans plusieurs endroits de la ville, ainsi que dans la région de l'Oromiya.

RFI

LE SOMMET DU G5 S'OUVRE DANS UN CONTEXTE TOURMENTE POUR LES PAYS DU SAHEL

NOUAKCHOTT, (RFI) - Six mois après le sommet de Pau, les pays du G5 et leurs partenaires internationaux se retrouvent à Nouakchott ce mardi 30 juin. Un sommet pour faire le point des engagements pris en France, qui se déroule aussi dans un contexte de forte contestation politique au Mali et de dégradation de la situation sécuritaire notamment au Burkina Faso.

Six mois après le sommet de Pau, le président malien Ibrahim Boubacar Keïta est plus que jamais dans la tourmente. Depuis plusieurs semaines une coalition hétéroclite baptisée le Mouvement du 5 juin demande sa démission. Certains de ses membres ont même déjà menacé de faire le siège du Palais de Koulouba jusqu'à son départ.

Les partenaires du Mali et notamment la France craignent que ce « flottement » politique qui prévaut à Bamako ralentisse un peu plus la mise en œuvre des accords de paix d'Alger. « Les Maliens sont essouffés face à la dégradation du climat sécuritaire, explique Baba Dakono chercheur à l'Institut d'études de sécurité (ISS). Jusque-là ce ressenti était dirigé vers les forces internationales présentes au Mali, aujourd'hui il est dirigé vers le président », constate-t-il.

L'occasion peut-être, émet le chercheur, de poser et d'affronter les bonnes questions : quel État, quelle gouvernance pour le Mali ? « La gouvernance, c'est le noeud gordien de la sortie de crise au Mali et au Sahel » résume Baba Dakono.

La question de la gouvernance concerne aussi l'armée

Le sommet de Pau avait acté au mois de janvier une meilleure coordination entre Barkhane et les armées nationales. Le rythme des opérations s'est effectivement accéléré sur le terrain, mais au détriment parfois des civils.

« Les efforts de ces armées nationales se sont accompagnés d'une dégradation de leur comportement envers les civils » constate Alain Antil, directeur du Centre Afrique subsaharienne de l'Institut français des relations internationales (Ifri). Amnesty International a de son côté recensé 199 incidents liés aux forces armées sahéliennes entre février et avril dernier.

« Si les armées nationales font des victimes parmi les civils, cela va avoir tendance à susciter de nouvelles vocations chez des personnes qui vont chercher à protéger leur propre communauté.

Si ce point n'est pas réglé, cela ne va qu'empirer la situation », s'inquiète Alain Antil qui rappelle que les détournements et pots-de-vin versés dans le cadre de contrats d'armement alimentent aussi la détérioration du climat, notamment au Niger où un audit des marchés militaires fait scandale depuis plusieurs mois.

« C'est de la gouvernance que naît la violence. On peut envoyer le nombre de militaires qu'on veut sur le terrain ça ne résoudra rien. C'est aux élites d'imposer un certain nombre de lignes rouges sur leur pratique », estime le chercheur.

Le Burkina Faso, un couloir pour les jihadistes

Ces six derniers mois ont par ailleurs confirmé l'effondrement sécuritaire du Burkina Faso. « Toutes les provinces sont touchées » résume Mahamadou Sawadogo, spécialiste des questions d'extrémisme violent.

Dans ce contexte difficile, le gouvernement a décidé en janvier de recruter et d'armer des volontaires (VDP). « Cette stratégie ajoute un acteur de plus sur le terrain qui comptait déjà des groupes d'auto-défense et cela complexifie la sécurisation du pays » assure le chercheur avant d'ajouter : « Le bilan humain n'est pas bon. Les civils deviennent une cible pour certains groupes qui auparavant les épargnaient, car ils n'étaient pas armés. »

Le Burkina affaibli est devenu un couloir pour les jihadistes qui progressent vers les pays du golfe de Guinée constatent nos interlocuteurs. La Côte d'Ivoire n'est pas épargnée comme l'a prouvé à nouveau l'attaque il y a près de trois semaines du poste-frontière de Kafolo.

Entre les réunions de Pau et Nouakchott, il y a eu aussi l'élimination d'Abdelmalek Droukdel. L'émir d'Al-Qaïda au Maghreb islamique a été tué le 3 juin par la force française Barkhane aidée par des renseignements américains.

C'est une nouvelle donnée à prendre compte, mais il est difficile d'estimer l'impact qu'aura la restructuration d'Aqmi sur les opérations des groupes qui lui sont affiliés tels que le GSIM et donc par ricochet sur la stratégie de lutte anti-terroriste menée au Sahel.

RFI

SPORTS

VICTOR OSIMHEN:

«UN HONNEUR DE FIGURER AU PALMARES DU PRIX MARC-VIVIEN FOÉ»

FRANCE, (RFI) - Victor Osimhen est le lauréat du Prix Marc-Vivien Foé 2020. L'attaquant du LOSC a livré ses impressions à RFI, quelques heures après son retour d'un séjour au Nigeria. « Que le trophée reste à Lille et me revienne, c'est vraiment génial », a savouré le successeur de l'Ivoirien Nicolas Pépé au palmarès du meilleur joueur africain du Championnat de France.

RFI : Victor Osimhen, vous êtes le meilleur joueur africain de la Ligue 1. Quelle est votre réaction ?

Ça me fait très plaisir. C'est un honneur de figurer au palmarès de ce Prix, quand on voit ceux qui l'ont reçu avant moi, comme Nicolas Pépé l'an dernier. Que le trophée reste à Lille et me revienne, c'est vraiment génial.

Quelle a été votre recette pour briller si rapidement en Ligue 1 ?

Je suis un grand fan de la Ligue 1. Là où j'ai grandi, je regardais les matches. Je rêvais de venir jouer ici et quand j'y suis parvenu, je me suis dit qu'il fallait que je réussisse ma première saison et je suis très heureux d'avoir pu le faire.

Un autre Nigérian a remporté ce trophée : Vincent Enyeama en 2014. Un gardien mais tout de même une source d'inspiration pour vous ?

Bien sûr, c'est comme un grand frère pour moi. On se parle tous les jours lui et moi. Il m'a donné énormément de bons conseils, ça m'a aidé. Je suis très proche de lui. Et gagner ce Prix Marc-Vivien Foé, en tant que Nigérian, c'est un grand moment pour ma famille et moi.

Il jouait à Lille, lui-aussi. Le club le mieux représenté dans le palmarès du Prix Marc-Vivien Foé et un club qui vous a donné votre chance cette saison !

Bien sûr. Beaucoup de Nigériens ont joué à Lille. Il y a eu Vincent, il y a eu Peter Odemwingie et ils ont donné beaucoup de bonheur à ce club. Et c'était important pour moi aussi de venir et faire bonne impression. Ce que j'ai fait.

La vie n'a pas toujours été facile pour vous. Ces épreuves vous donnent-elles de la force pour réussir ?

Totalement. La vie n'a pas été facile, j'ai dû lutter et c'est ce qui m'a amené là où je suis. Maintenant, je veux continuer et poursuivre sur ma lancée.

Vous aviez 4 ans quand Marc-Vivien Foé est mort en plein match avec le Cameroun. Est-ce une grande fierté de remporter un titre qui porte son nom ?

C'est une légende, pas seulement en France, mais dans le monde et surtout en Afrique. J'ai un immense respect pour lui. Je suis très fier d'avoir remporté un trophée qui porte son nom. C'est quelque chose que je chérirai toujours.

Quelles ont été vos sources d'inspiration ?

Didier Drogba était mon modèle quand j'étais enfant et il l'est toujours. De temps en temps, je regarde ses matches et j'essaye d'en tirer quelque chose dont je puisse me servir encore aujourd'hui.

Concernant les « Super Eagles », comment faire pour succéder à Odion Ighalo, meilleur buteur de la dernière CAN ? Quels sont vos rêves sous le maillot du Nigeria ?

Ce que je veux, c'est être en mesure d'aider l'équipe à remporter des trophées internationaux. Bien sûr, je veux marquer encore plus de buts en sélection. L'objectif c'est de continuer à être le buteur n°1 du Nigeria. On a de très bons joueurs, comme Simon Moses, Iheanacho et les autres. Je vais continuer à travailler pour garder ma place.

Un mot sur vos entraîneurs, Gernot Rohr, Christophe Galtier ? Comment vous ont-ils aidé à progresser, en tant que joueur mais aussi autant que personne ?

Gernot Rohr a toujours cru en moi. Même quand j'étais à Wolfsburg et que je ne jouais pas beaucoup, il m'a toujours soutenu, en me téléphonant et tout ça... Il a vu mon potentiel et a toujours continué à m'encourager. Christophe Galtier a été fantastique avec moi dès mon arrivée à Lille. Il

s'est comporté comme un vrai ami. Il a déjà beaucoup compté dans ma carrière et dans mon parcours à Lille.

Un mot sur vos concurrents ? Vous devancez Islam Slimani, l'attaquant de Monaco.

C'est un excellent attaquant. Je pense que tous les finalistes du Prix devraient être heureux aujourd'hui parce qu'on a tous fait une grande saison qui nous a permis de figurer dans cette liste. Je leur dédie d'ailleurs ce trophée. Simon Moses m'a envoyé un message juste après l'annonce de ma récompense. Il m'a félicité. Et à tous les autres joueurs présents dans cette liste du Prix Foé, je voudrais leur dire : « On a fait du bon boulot et continuons pour mettre l'Afrique au premier plan. »

Désormais, vous êtes le meilleur joueur africain du Championnat de France. Quel est votre rêve ? Devenir le meilleur joueur africain au monde ?

Oui. C'est l'objectif que je me suis fixé depuis tout petit. Le chemin est encore long pour figurer parmi les meilleurs Africains alors je veux me servir de ce Prix pour continuer à travailler, travailler dur et bien sûr garder la discipline dans tout ce que je veux et je pense que j'y arriverai.
RFI

OM :

LE QATAR ET AL-KHELAÏFI SE MEFIENT DU PROJET DE RACHAT

MARSEILLE, (MAXIFOOT) - Alors qu'un homme d'affaires franco-tunisien souhaite racheter l'Olympique de Marseille avec des fonds venus du Moyen-Orient, le Qatar et le président du PSG Nasser Al-Khelaïfi ne seraient pas emballés par cette perspective...

Depuis la fin de semaine dernière, l'Olympique de Marseille anime l'actualité du football en France. Ce n'est désormais plus un secret pour personne, l'homme d'affaires franco-tunisien Mohamed Ayachi Ajroudi souhaite racheter le club phocéen avec des fonds venus du Moyen-Orient.

Un projet critiqué

Porteur de ce projet de rachat, Mourad Boudjellal multiplie les sorties médiatiques ces derniers jours pour en dévoiler les contours. Mais aussi pour répondre aux détracteurs. «Rappelez-vous Gérard Lopez (qui était en concurrence avec Frank McCourt pour le rachat de l'OM, ndlr), tout ce qu'on a dit à son sujet. Il ne gère pas trop mal son club (Lille), non ? Et il semblerait qu'il ait bien l'argent qu'il disait avoir...», glisse l'ancien patron du RCT à La Provence, en réponse à ceux qui mettent à mal la crédibilité de ce projet. Qui a intérêt à manoeuvrer pour faire échouer un éventuel rachat ? Le clan Boudjellal devine deux «ennemis» : le président actuel de l'OM, Jacques-Henri Eyraud, qui ne cesse de clamer que le club phocéen n'est pas à vendre, mais aussi celui du Paris Saint-Germain Nasser Al-Khelaïfi.

D'après La Provence, le patron parisien - et plus généralement le Qatar - «ne verrait pas d'un si bon oeil l'arrivée d'un tel investisseur en Ligue 1». La raison ? «Une guerre stratégique et géopolitique», glisse l'entourage de Boudjellal au quotidien régional.

La crise du Golfe

Rappelons que le Qatar entretient des relations très compliquées avec plusieurs de ses voisins du Golfe, notamment l'Arabie Saoudite et les Emirats arabes unis. Une crise diplomatique complexe entre plusieurs pays lancés dans une véritable lutte d'influence qui dépasse le monde du football mais n'est pas sans incidence pour celui-ci.

En tant que président de beIN Media Group, qui possède une grande partie des droits de la Premier League au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, Al-Khelaïfi s'était d'ailleurs déjà manifesté contre le rachat le projet de reprise saoudien pour Newcastle, reprochant notamment à l'Arabie saoudite sa participation à un service de télévision illégal, nommé beoutQ, qui diffuse illégalement des matchs du championnat anglais. MAXIFOOT

MERCATO :**L'ECHANGE ARTHUR-PJANIC ? C'EST SURTOUT UN ARRANGEMENT FINANCIER MALIN ENTRE LE BARÇA ET LA JUVE !**

BARCELONE, (MAXIFOOT) - Le FC Barcelone et la Juventus Turin ont conclu un échange entre Miralem Pjanic et Arthur Melo lundi. Si l'intérêt sportif d'une telle opération fait débat, elle est financièrement très avantageuse pour les deux clubs. Explications.

Un petit arrangement entre amis. Voici comment on pourrait qualifier l'échange entre les milieux Miralem Pjanic (30 ans) et Arthur Melo (23 ans) officialisé hier lundi par le FC Barcelone et la Juventus Turin.

72 M€ pour Arthur, 60 M€ pour Pjanic

Après de longues semaines de négociations, les deux clubs sont tombés d'accord : le Brésilien quittera la Catalogne pour 72 millions d'euros, plus 10 millions de bonus, tandis que le Bosnien fera le chemin inverse pour 60 millions d'euros, plus 5 millions de bonus. Si cet «échange» fait débat pour l'aspect sportif (Arthur est remplacé par un Pjanic vieillissant), il a de gros avantages d'un point de vue financier. En fait, l'opération va surtout permettre aux deux formations de dégager une belle plus-value dans les comptes 2019-2020.

Comment ? Tout simplement parce qu'un achat n'apparaît pas de la même manière qu'une vente dans les comptes d'un club. Et c'est là tout l'intérêt de cet «échange» conclu par deux clubs qui avaient besoin d'équilibrer leurs comptes avant le 30 juin.

Le Barça et la Juve gonflent leurs recettes

Prenons l'exemple de Pjanic. Son arrivée au Barça ne sera pas comptabilisée à 60 M€ dans la colonne des dépenses pour cet exercice comptable, mais seulement à... 15 M€. Pourquoi ? Parce que la somme de son transfert est lissée sur le nombre d'années de son contrat : il coûtera donc 15 M€ pendant quatre ans à Barcelone. A l'inverse, le club catalan va enregistrer 72 M€, soit la valeur totale de la vente d'Arthur, dans ses recettes. Le calcul est vite fait : les Blaugrana afficheront un bénéfice de 57 M€ pour l'exercice 2019-2020.

De son côté, la Juve enregistre une plus-value de 45,6 M€ (Arthur coûtera 14,4 M€ pendant 5 ans). Les deux clubs s'évitent ainsi d'éventuels soucis avec le fair-play financier de l'UEFA. On notera d'ailleurs que la presse espagnole avait annoncé dès fin avril que le Barça avait besoin de récupérer 70 M€ avant de clôturer ses comptes le 30 juin.

Etant donné qu'il en a obtenu 72 M€ avec le seul Arthur, on peut penser sans trop se tromper que les discussions entre les deux clubs portaient davantage sur le prix de Pjanic et la manière de satisfaire tout le monde...

MAXIFOOT

Copyright, ATOP. Tous droits réservés

